

Décembre 2008

Editeur responsable: Christophe Hardy – avenue des Frères Goemaere, 39 – 1160 Auderghem

Périodique d'information
du MR-LB d'Auderghem

L'info

Quelle ambiance!

Depuis quelques temps, l'humeur des Belges est chaque jour un peu plus à la sinistrose.

Des mois de vaines négociations politiques ont miné la confiance de nombre d'entre nous en nos dirigeants. Les plus pessimistes craignent de plus en plus pour l'avenir de notre pays et plus particulièrement de Bruxelles.

L'inflation importante des premiers mois de l'année a remis sur le devant de la scène les préoccupations sur le pouvoir d'achat, et non plus seulement pour les plus défavorisés, mais aussi pour des gens qui ont un revenu de leur travail.

C'est dans ce climat que s'est déclenchée une crise financière et économique sans précédent, laissant nos concitoyens sans réponse face aux questions qu'ils se posent pour leur travail et leur épargne.

Et maintenant?

En tant que libéraux, nous refusons de jeter le bébé avec l'eau du bain. Ne perdons pas notre énergie dans des querelles stériles sur la fin du capitalisme, l'échec du libéralisme ou autre fantôme d'une certaine gauche.

Nos Ministres fédéraux montrent l'exemple: le rôle de Didier Reynders afin de sauver notre système bancaire est connu de tous, ses initiatives pour soutenir le pouvoir d'achat par une nouvelle baisse de la fiscalité seront appréciées en 2009. Pour sa part, la Ministre Laruelle poursuit son action en faveur des indépen-



Christophe Hardy
PRÉSIDENT

dants et des PME. Relevons par exemple ce nouvel effort de 300 millions eur pour soutenir le crédit aux petites entreprises.

Elle s'emploie aussi à poursuivre, plus que jamais dans ces temps difficiles, l'investissement dans la recherche et les secteurs technologiques porteurs, malgré ceux qui ne voient que le court terme.

Mais cette situation difficile exige également que les efforts soient le fait de tous les niveaux de pouvoir. Même au niveau communal, nous devons conserver au maximum le pouvoir d'achat de nos habitants et leur permettre de créer des entreprises, de trouver un emploi, bref de faire face aux mauvais courants.

Je m'en voudrais de conclure sans rappeler que c'est aussi, et peut-être surtout, chacun d'entre nous qui doit apporter sa pierre au redressement social et économique de notre pays, de notre région. Par notre dynamisme, notre travail d'une part et en adoptant une attitude de citoyen responsable d'autre part.

Dans les circonstances du moment, l'optimisme est un devoir moral.

Je vous souhaite une année 2009 pleine de ces petites et grandes choses qui nous redonnent confiance en l'avenir.

MR
Libéraux Bruxellois

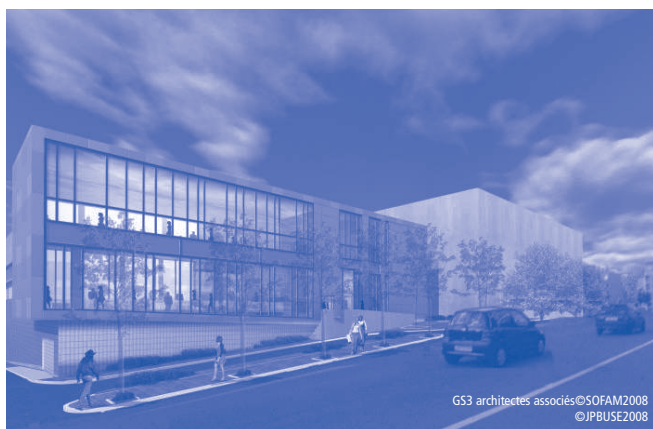


Bulle Leroy
Vice-présidente

Quartier Delta, métamorphose en cours

En tant qu'architecte, l'urbanisme et le développement de projets au sein de la commune d'Auderghem restent au cœur de mes préoccupations. Ces dernières semaines, de nombreux Auderghemois se sont arrêtés devant l'impressionnant chantier de démolition du garage Italian automotive center. En lieu et place de l'ancien Fiat, différents projets vont voir le jour. Fruits d'initiatives privées, ceux-ci vont permettre à Auderghem de voir fleurir de nouveaux logements et espaces bureaux ainsi qu'un nouveau centre sportif.

En ce qui concerne le centre sportif, celui-ci a fait l'objet d'un appel d'offres promoteur lancé par la commune. A l'issue de l'appel d'offres, début 2008, la commune a désigné la société CFE Brabant, qui avait choisi de travailler avec le bureau d'architecture GS3 architectes associés srl pour la conception du bâtiment et le bureau Détang pour les études de techniques spéciales. Une fois les démarches administratives terminées, il est prévu de démarrer les travaux de construction du bâtiment au printemps 2009.



GS3 architectes associés ©SOFAM2008
©JPBUSE2008

Ce nouveau centre sportif accueillera au rez-de-chaussée deux grandes salles: une multisports et une pour la pratique de la gymnastique et des salles de danse et fitness au dernier étage. Au niveau des commodités, nous pourrons bénéficier de tout le confort moderne: vestiaires, cafétéria, et parkings. La question de l'accessibilité et de la mobilité dans le quartier n'a pas été laissée de côté. Avec une desserte minute prévue devant le bâtiment et des places de parking accessibles aux professeurs de l'école Saint Julien pendant les heures de cours, le centre sportif n'aura pas d'impact négatif sur la mobilité. Contrairement aux autres projets privés du quartier, on peut même parler d'impact positif.

Pour répondre aux défis environnementaux du 21e siècle, l'immeuble est conçu comme un immeuble "basse énergie". Afin de parvenir à cet objectif, des matériaux recyclables ou recyclés, robustes et nécessitant peu d'entretien et avant tout, durables, vont être utilisés. A titre d'exemple: l'eau de pluie est récoltée, filtrée et ensuite utilisée pour les sanitaires; l'eau chaude sanitaire est chauffée à l'aide de panneaux solaires; les matériaux de l'enveloppe du bâtiment seront principalement composés de vitrages et terre cuite et de toitures vertes. L'apport de lumière naturelle se fera quant à lui principalement par la façade côté boulevard des Invalides, orientée au nord, évitant ainsi tout risque de surchauffe. Lors de l'élaboration des plans, les architectes ont également veillé à ce que le centre sportif soit également accessible aux personnes à mobilité réduite, impératif majeur lorsqu'on parle de développement durable.

Rendez-vous donc en juin 2010 pour visiter et profiter de ce nouveau complexe.



Sophie de Vos
Conseillère communale

Auderghem s'illumine

Pour la deuxième année consécutive, Auderghem organise un concours de décorations de fin d'année. Réservé aux particuliers, ce concours a pour objectif de récompenser la créativité et le savoir-faire des Auderghemois qui auront décoré leur habitation pour les fêtes. Lumineuses ou pas, toutes les décorations visibles depuis l'espace public seront prises en compte. Par ce concours, nous espérons mobiliser les habitants pour

embellir la commune et la rendre plus accueillante pendant les fêtes de fin d'année.

Pour ceux qui souhaitent intégrer dans ce projet leurs préoccupations en matière d'économies d'énergie, des solutions sont toutes trouvées. Les Auderghemois qui le souhaitent peuvent s'équiper de décorations lumineuses LED (diode électroluminescente) qui consomment peu et durent bien plus



longtemps que les lampes à incandescence classique. Il est également possible d'utiliser des timers (interrupteurs programmables) pour gérer au mieux la durée d'allumage des lampions.

Magie de Noël et comportement soucieux de l'environnement ne sont donc pas incompatibles.

Concrètement, le jury passera admirer vos réalisations entre Noël et Nouvel An. Tous les Auderghemois inscrits seront ensuite invités à une grande soirée de remise des prix en présence des membres du jury et du collège des bourgmestre et échevins. Nous remercions d'ores et déjà les sponsors qui ont accepté pour la première ou la seconde fois de participer en prévoyant une hotte pleine de lots pour les participants...

Auderghemois, à vos Père Noël!

Intéressés? Il n'est peut-être pas trop tard pour vous inscrire! Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du syndicat d'initiative d'Auderghem (Tél 02/676 48 86 ou mail animations@auderghem.be).



Sophie de Vos
Conseillère communale

Christophe Hardy
Conseiller communal



Auderghem face à la crise

La presse a rapporté régulièrement que la crise chez Dexia affecterait les finances des communes en Belgique. Nous avons voulu savoir ce qu'il en était pour Auderghem.

Pour rappel, les origines de Dexia remontent à 1860, année de fondation du Crédit Communal de Belgique qui est alors spécialisé dans le financement des investissements des pouvoirs locaux et dont les communes et provinces belges sont actionnaires.

Progressivement, le Crédit Communal a étendu ses activités vers la clientèle privée, puis vers l'étranger: en 1996, Dexia naît de l'alliance avec le Crédit Local de France.

Aujourd'hui, la participation historique des communes belges dans le Crédit Communal existe toujours au travers du Holding communal: les communes sont actionnaires du Holding, lequel détient encore 14,1% de Dexia après l'intervention récente des états belges et français et des trois Régions.

Hors période de crise, Dexia réalisait des bénéfices et versait des dividendes à ses actionnaires, dont le Holding communal, lequel procédait de même en versant à son tour des dividendes aux communes et provinces belges. Mais depuis début octobre, tout le monde sait que Dexia et par voie de conséquence son actionnaire, le Holding communal, émettent

de vives réserves quant au versement d'un dividende en 2009.

Le nombre d'actions détenues par Auderghem dans le H.C. est faible avec 1175 parts (qui représentent environ 0,3 % de l'actionnariat), mais ces actions nous ont néanmoins rapporté



cette année 448 000 euros de dividendes. A la question de savoir quel sera l'impact de la crise chez Dexia sur les finances d'Auderghem en 2009 le risque est grand de ne rien recevoir du tout en lieu et place de ces 500.000 euros, "Bulle", pour ainsi dire. De plus, la crise financière sévira sur notre fonds de pension ainsi que sur le coût de nos emprunts.

En cette période où la commune prépare son budget pour l'année 2009, l'information est importante et la prudence de mise. Dès lors, nous avons considéré qu'il était raisonnable de prévoir qu'on ne recevrait rien de Dexia.

Heureusement, le manque à gagner reste relativement faible en regard des recettes annuelles du budget ordinaire (environ 40 millions d'euros) qui cette année encore sera en équilibre. La recette est simple: une maîtrise de la croissance des frais de fonctionnement, des dépenses limitées au strict nécessaire, le report à plus tard de certains investissements du budget extraordinaire... Mais l'essentiel, et ceci permettra de rassurer tout un chacun, est qu'il n'y aura pas d'impact sur le portefeuille du contribuable auderghemois pour compenser les conséquences de la crise et les difficultés de Dexia.

Crise financière

Trois questions à Didier Reynders, Vice-premier Ministre, Ministre des Finances.

L'info: Est-il cohérent, d'un point de vue libéral, que l'Etat soit intervenu dans la crise?



Didier Reynders

DR: L'intervention de l'Etat était devenue une nécessité en vue d'éviter les faillites bancaires, de protéger les épargnants, les employés des banques, de soutenir le crédit à l'égard des entreprises, des indépendants, des particuliers et de prendre des mesures en faveur des actionnaires. Le Gouvernement a pris ses responsabilités et continuera de le faire.

L'info: Faut-il réguler davantage les marchés?

DR: Seuls les ignorants déplorent l'absence de mécanismes de régulation du marché. Ce qu'il faut, ce n'est pas nécessairement réguler plus mais réguler mieux. L'Etat doit être à chaque carrefour, mais pas à chaque volant. Un socialiste français, Michel Rocard, a récemment écrit dans "Le Monde": "La crise actuelle ne remet pas en cause le libéralisme". Il a entièrement raison. Aujourd'hui, les responsables politiques européens et internationaux qui souhaitent réformer, améliorer le contrôle, la régulation et le fonctionnement du marché sont Libéraux.

L'info: Comment sauvegarder le pouvoir d'achat et soutenir les entreprises?

DR: Le Gouvernement a décidé diverses mesures fiscales en faveur du pouvoir d'achat des travailleurs comme l'indexation des salaires et des barèmes fiscaux. Mais que faire pour celles et ceux qui perdront leur emploi? Je regrette que la gauche n'ait pas accepté notre proposition de garantir, pendant un certain temps, le pouvoir d'achat de ces personnes en leur octroyant des allocations de chômage élevées, correspondant à peu près à leur salaire. Et en leur assurant un encadrement maximal avec formation et mise en relation avec des employeurs potentiels tout en les prévenant qu'après cette période, l'indemnité de chômage sera réduite.

Pour soutenir l'accès au crédit des entreprises, avec la Ministre des PME, Sabine Laruelle, nous lançons INITIO. Jusqu'ici, les PME qui voulaient un crédit se rendaient dans leur banque qui contactait ensuite le Fonds de Participation. Le nouveau produit inverse la procédure: le demandeur s'adresse d'abord aux Fonds de Participation qui analyse le dossier, donne son accord et peut alors apporter jusqu'à 50% du prêt. Fort de cette participation, le demandeur peut alors se tourner vers sa banque.



Site Internet

Vous voulez en savoir plus sur le MR-LB Auderghem, nous faire part de vos préoccupations concernant Auderghem, une seule adresse: www.mrauderghem.be

www.mrauderghem.be